

CONSEIL MUNICIPAL DE PRÉVESSIN-MOËNS

Procès-verbal Séance du 1^{er} février 2011

Le Conseil Municipal de PRÉVESSIN-MOËNS s'est réuni, en session ordinaire, à 20h30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LAURENSEN, Maire.

Etaient présents : G. MAURIN - F. LE SOURD - JF. PATRIARCA - M. KUNG
E. MALAVALLON - E. BLONDET - JP. DUVAUX - H. FELIX-BANCHAREL
(Adjoints) - S. RANGOD - A. BOYER - H. PINIER - F. PHILIPPON
Y. BASSET - C. FRAMMERY - J. PILS - S. VEYRAT - S. RAVOT
JC. CHARLIER - E. IMOBERSTEG - S. ROMY

Absents excusés : D. TSHITUNGI (procuration à A. BOYER) - D. FLOCH - C. SAINTE-
CROIX - N. DONGOIS (procuration à F. LE SOURD) - I. PEZZONI
(procuration à C. FRAMMERY) - B. CLINQUART - N. LEWIS (procuration
à JC. CHARLIER) - M. HOLTSCHI-BRUGGER (procuration à
E. IMOBERSTEG)

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire propose au Conseil, à titre exceptionnel, d'ajouter un point à l'ordre du jour : dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle ligne de transport public O, UNIRESO propose à la commune la mise en place d'un partenariat afin d'offrir des bons de réduction sur les abonnements pour toute personne de la commune sur une période donnée.

- NOMINATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- APPROBATION PROCES VERBAL DU 07/12/2010
- COMPTES RENDUS REUNIONS COMMISSIONS MUNICIPALES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES
- FINANCES : BUDGET ANNEXE ZA DU CLOS DE MAGNY : COMPTE ADMINISTRATIF & COMPTE DE GESTION 2010
- FINANCES : BUDGET GENERAL
 - A. COMPTE ADMINISTRATIF & COMPTE DE GESTION 2010
 - B. AFFECTATION RESULTATS 2010
 - C. BUDGET PRIMITIF 2011
- FINANCES 2011 : SUBVENTIONS
- SIVOM DE L'EST GESSIEN : CONVENTION REVERSEMENT DOTATION SPECIALE INSTITUTEUR LOGEMENT DE FONCTION ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE
- REVENTE D'ENERGIE - CONVENTION SOLLAR
- AMENAGEMENT ROUTE DE ST GENIS (RD 35B) : CONVENTION CONSEIL GENERAL DE L'AIN
- AMENAGEMENT CHEMIN DE MAGNY : CONVENTION FRANCE TELECOM
- ELECTION CORRESPONDANT DEFENSE
- PERSONNEL COMMUNAL
 - A. RENFORCEMENT SERVICES ADMINISTRATIFS
 - B. CREATION DE 2 POSTES ADJOINTS TECHNIQUES SAISONNIERS

- RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS REÇUES PAR DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- DIVERS

2. NOMINATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Est nommée S. RANGOD.

3. APPROBATION PROCES-VERBAL DU 07/12/2010

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. COMPTES RENDUS REUNIONS COMMISSIONS MUNICIPALES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES

a) Travaux / Voirie / Environnement du 18/01/2011 (JP. DUVAUX)

JP. DUVAUX explique au conseil que la commission a procédé au suivi des travaux suivants :

➤ travaux en cours :

- marché à commande entretien voirie :
 - projet de reprise des dégradations de voirie liées aux conditions météorologiques ;
 - réalisation d'un plateau surélevé route des Marlis ;
 - présentation des arrêts de bus de la future ligne O ;
 - réflexion sur la mise en place de bancs et garde vélos ;
- aménagement carrefour des Aglands RD 35 : les travaux ont repris après les vacances et à la fin des intempéries, un plateau surélevé sera réalisé route de Saint Genis, en amont de l'impasse du Mandement, une convention avec le Conseil Général est à l'ordre du jour du conseil pour ce point ;
- aménagement sécuritaire avec trottoir chemin de Magny : les lampadaires ont été posés, une convention avec France Télécom est à l'ordre du jour du conseil concernant l'enfouissement des réseaux téléphoniques ;
- promenade chemin des Tattes : la pose de l'enrobé a débuté pour une mise en service de l'équipement, qui sera annoncée par des panneaux, au 1^{er} avril ;

➤ projets en cours :

- confortement berges du Lion chemin des Tattes : les travaux vont démarrer assez rapidement ;
- requalification et sécurisation route du Maroc : les marchés ont été notifiés, la commune est dans l'attente de l'enfouissement des réseaux par le SIEA et la fin de l'aménagement du carrefour des Aglands ;

➤ divers / présentations :

- travaux de renouvellement de la couche de roulement sur une partie de la RD 78f (début de la route Bellevue et partie de la route des Marlis) par le Conseil Général ;
- planning prévisionnel de pose de fibre optique ;
- travaux d'entretien du parc du château.

JP. DUVAUX indique que RTE l'a contacté afin d'inviter l'ensemble du conseil à la visite du transformateur de Bois Tollot. Il pense que cette visite peut être intéressante, notamment afin de mieux comprendre la motivation de création de la nouvelle ligne haute tension 63kV chemin des Tattes.

JP. DUVAUX indique que la prochaine réunion de la commission Vie associative est prévue le 15 mars et qu'une petite cérémonie intitulée « Merci Téléthon » est programmée le 8 mars, cette dernière a pour but de remercier les participants du Téléthon et des autres manifestations organisées sur la commune.

b) Urbanisme du 13/01/2011 (E. BLONDET)

E. BLONDET indique que lors de cette réunion, la commission a examiné et émis un avis favorable à :

- 3 déclarations préalables ;
- 5 permis de construire : 4 extensions de bâtiments existants et 1 abri de jardin ;
- 4 permis modificatifs ;
- 2 certificats d'urbanisme.

E. BLONDET présente les statistiques 2010 qui permettent de constater une augmentation de 27 % du nombre de dossiers déposés en mairie, les quantités, exprimées comparativement à celles de 2009, sont :

- + 25 certificats d'urbanisme ;
- + 38 déclarations préalables ;
- + 18 permis de construire.

E. BLONDET rappelle que 2 commissions sont prévues en février :

- le 3 février : présentation du projet de permis de construire de Vésegnin. Le SIVOM de l'EST GESSIEN organise le même jour, à 20h, une commission conurbation à la salle du Levant à Ferney-Voltaire ;
- le 24 février : commission ordinaire.

c) Travaux / Bâtiments / Développement durable du 18/01/2011 (JF. PATRIARCA)

JF. PATRIARCA rapporte au conseil le suivi des travaux :

➤ **projets et travaux en cours :**

- transformation salle polyvalente G. Laverrière : un rafraîchissement des murs a été réalisé suite à la dépose du revêtement en coco ;
- problème de chauffage en mairie : le remplacement de la pièce défectueuse a pris une semaine. Il indique que la moitié des bureaux de la mairie a été chauffée grâce à des radiateurs d'appoint et remercie le personnel pour sa patience face à ce désagrément ;
- restructuration mairie : l'organisation des services est en cours d'étude. Le planning prévisionnel prévoit une élaboration du programme pendant le 1^{er} semestre 2011 pour une consultation des entreprises au second semestre, quant aux travaux, ils se dérouleront au 1^{er} trimestre 2012 ;

➤ **projets en cours :**

- 2^{ème} phase école de la Bretonnière : la consultation est engagée ;
- extension en bâtiments modulaires école des Grands Chênes : l'appel d'offre va être lancé. Il est prévu que la classe maternelle ouvre dès septembre 2011, l'ouverture des classes de primaire est programmée en 2012 ;
- locaux annexes à la mairie ZAC de Chapeaurouge : la consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée. L'étude devant se dérouler pendant le 1^{er} semestre, les travaux sont prévus pour le 2nd semestre 2011.

d) SIVOM DE L'EST GESSIEN des 08/12/2010 et 26/01/2011 (JF. PATRIARCA)

JF. PATRIARCA énumère les points abordés lors de la séance du :

1. 8 décembre 2010 :

- modification du tableau des effectifs ;
- approbation d'un contrat de collecte des déchets avec la CCPG ;
- choix du prestataire pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et désignation des référents du SIVOM ;
- renouvellement du marché d'assurances ;
- approbation d'une décision modificative du budget afin de finir les travaux d'aménagement de la maison de l'école Intercommunale ;

- discussion sur la demande d'annulation totale ou partielle d'une dette de portage de repas à domicile : une personne de Ferney-Voltaire a demandé au SIVOM de prendre en charge ses factures impayées depuis une année. JF. PATRIARCA précise que le SIVOM, tout comme le CCAS de Ferney-Voltaire, a refusé la prise en charge de la dette de 3 000 € demandée par le tuteur car la personne concernée semble être en mesure d'assumer financièrement ces frais ;
- désignation d'un nouveau représentant suppléant au conseil d'administration du collège du Joran ;

2. 26 janvier 2011

- ouverture, avant le vote du budget 2011, d'un crédit pour permettre d'avancer sur les études pour la réfection et les aménagements des 8 classes de primaire de l'école Intercommunale. D'importants travaux de démolition étant prévus pendant les vacances scolaires, il convient de lancer rapidement la consultation de maîtrise d'œuvre afin de respecter le planning ;
- modification du tableau des effectifs suite à la révision de situation d'un technicien territorial ;
- acceptation d'un avenant à la convention avec les Centres Musicaux Ruraux ;
- approbation de la convention de reversement de la dotation spéciale du logement de la directrice de l'école maternelle Intercommunale avec Prévessin-Moëns (point à l'ordre du jour du conseil);
- acceptation de la convention de rachat d'un certificat d'économie d'énergie avec GDF SUEZ ;
- tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2011.

e) Communication du 12/01/2011 (F. LE SOURD)

F. LE SOURD indique aux conseillers que le dernier journal, peaufiné lors de la dernière réunion de la commission, leur a été distribué en avant-première. Le compte-rendu est en cours de rédaction et résumera les points abordés lors de cette séance :

- site internet remodelé : il est prévu de mettre en ligne dès le 2 février ; des améliorations sont encore possibles sur certaines pages (PLU par exemple) et en ce qui concerne l'interactivité du site ;
- ligne O : les horaires et les arrêts de cette nouvelle ligne de transport public ne figurent pas dans le journal car ils n'étaient pas encore connus au moment de son bouclage mais la diffusion des diverses publications des TPG mettent la commune à contribution ;
- route de Mategnin : F. LE SOURD indique que sa fermeture a été annoncée très rapidement, par un communiqué du Département de la Mobilité de Genève, à l'issue de la rencontre du 19 janvier. Cette dernière a cependant permis de formuler les préoccupations des communes françaises, notamment l'incidence de la fermeture sur les reports de trafic. Les divers responsables présents ont évoqué l'arrêt d'un certain nombre de chantiers en Suisse dont les conséquences sur les itinéraires et le trafic ne sont pas encore mesurables et doivent faire l'objet d'un suivi.

f) Office du Tourisme du Pays de Voltaire (F. LE SOURD)

F. LE SOURD indique qu'une réunion de l'OT a eu lieu et qu'il faudra un temps d'adaptation pour passer de l'ancien au nouveau statut, entre autres en raison des nombreux supports de communication encore au nom de l'OT de Ferney-Voltaire (dont le nom du site internet). Une grande partie de la réunion a porté sur le partenariat nécessaire pour que tous les événements de Prévessin-Moëns soient bien relayés, tout comme la liste des services et entreprises de la commune.

g) Personnel du 17/01/2011 (M. KUNG)

M. KUNG indique que le compte-rendu de la commission sera distribué prochainement et évoque les points à l'ordre du jour de cette réunion :

- bilan des entretiens de fin d'année : d'une manière générale, les agents ont fait part de la montée en charge du travail et du manque de temps pour faire, entre autres, l'archivage. Après avoir déjà fait le même constat au service Urbanisme, M. KUNG donne la moyenne de demandes d'usagers (téléphoniques ou au guichet) par jour au service Accueil :
 - 1^{er} trimestre 2010 : 60 ;
 - 2^{ème} trimestre 2010 : 70 ;
 - 4^{ème} trimestre 2010 : 110.
- bilan des formations : 40 agents ont suivi une formation en 2010, pour un total de 179 jours de stage, soit une moyenne de 4.5 jours/agent ;
- mise en place du Comité Technique Paritaire (CTP) : organe interne obligatoire pour les collectivités de plus de 50 agents, il regroupe les représentants des élus et du personnel.

M. KUNG relance les conseillers qui n'ont pas répondu à son premier appel pour la tenue des bureaux de vote des élections cantonales de mars prochain.

Elle rappelle que la prochaine réunion du CCAS a été fixée le 3 février.

h) Conseil Municipal des Jeunes (E. MALAVALLON)

E. MALAVALLON explique que, pour des raisons liées à des obligations d'ordre privé, il n'a pu se rendre au collège pour organiser les élections du nouveau CMJ fin décembre 2010 et, d'un commun accord avec F. LE SOURD, il a été décidé de les repousser début 2011. La phase d'information s'avère ardue à mettre en place, notamment au niveau des créneaux d'intervention auprès des 17 classes du collège ainsi que les 6 classes de CM1 et CM2 des écoles primaires. Néanmoins, le diaporama de présentation réactualisé est en cours de présentation : F. LE SOURD s'est chargée seule des classes de primaire et les visites au collège, en sa compagnie, ont débuté la semaine 4 et se termineront en semaine 6. E. MALAVALLON indique que des candidats se sont d'ores et déjà déclarés et qu'il espère voir siéger le nouveau CMJ début mars.

i) Jeunesse du 26/01/2011 (E. MALAVALLON)

E. MALAVALLON indique que l'objet principal de cette réunion a consisté en l'organisation du prochain skate-contest du 28 mai, notamment sur les activités complémentaires pouvant étoffer la manifestation. Le cercle des activités, hormis le skate et le hip-hop, s'est élargi avec des démonstrations et des ateliers de BMX sur piste spéciale, un atelier percussions avec Sambaloelek ainsi qu'un atelier graffiti. D'autres activités étaient pressenties, mais les jeunes ont souhaité conserver l'esprit hip-hop et skate et ne pas étendre davantage les activités. L'association DIRE doit cependant donner réponse pour une présence tout au long de la journée.

E. MALAVALLON indique que la prochaine réunion préparatoire aura lieu le 23 février.

D'autre part, suite à la réunion de la CCIT du 1^{er} décembre 2010, durant laquelle aucun consensus ne s'était dégagé quant au devenir de la structure, une réunion de bureau s'est déroulée le 17 janvier à Meyrin afin d'entériner une nouvelle formule de coopération, à caractère plutôt amical et faisant l'objet d'une rencontre annuelle à tour de rôle dans les communes adhérentes. Une nouvelle séance plénière a donc été reprogrammée le 30 mars à Meyrin afin d'entériner cette nouvelle formule.

j) Scolaire du 11/01/2011 (H. FELIX-BANCHAREL)

H. FELIX-BANCHAREL indique que le compte-rendu de la commission a été distribué et énumère les principaux points abordés lors de cette séance :

- travaux dans les différentes écoles ;
- bilan des effectifs et de leur répartition : une quinzaine de nouvelles inscriptions ont eu lieu à l'école de la Bretonnière depuis le début 2011, sans pour autant atteindre le seuil de création d'une nouvelle classe ;
- rappel des effectifs de l'Intercommunale, notamment la répartition qui est de 25 % d'enfants issus de Prévessin-Moëns pour 75 % issus de Ferney-Voltaire, sachant que l'idéal recherché est de 1 tiers/2 tiers ;
- bilan cantines : les effectifs sont assez importants : 85 abonnements à la Bretonnière (pour 219 enfants) et 252 aux Grands Chênes (pour 330 élèves). Les ratios montrent des disparités significatives des populations qui fréquentent les 2 écoles. En réponse à G. MAURIN, H FELIX-BANCHAREL répond que le type d'habitat impacte sur ces chiffres mais qu'il faut également tenir compte de la distance des habitations par rapport à l'école qui est plus grande pour les élèves des Grands Chênes que pour ceux de la Bretonnière ;
- point sur les centres de loisirs : il a été constaté une grande satisfaction de l'extension d'ouverture jusqu'à 18h30 pendant les vacances scolaires ;
- en points divers : ouverture du centre médico-scolaire et de la ligne O.

5. FINANCES

En préambule, G. MAURIN indique que les documents qui seront présentés ont été synthétisés sous format Excel afin de rendre plus clairs, et donc compréhensibles, les points soumis à délibération mais que, conformément à la législation en vigueur, les conseillers signeront les documents officiels selon la nomenclature M14 en vigueur.

A. BUDGET ANNEXE ZA DU CLOS DE MAGNY : COMPTE ADMINISTRATIF & COMPTE DE GESTION 2010

G. MAURIN donne la parole à Marie-Pierre MARTINELLI, comptable, afin qu'elle commente les différents tableaux récapitulatifs.

Récapitulatif dépenses et recettes de Fonctionnement

Chapitres	Budget 2010	Compte Administratif
Dépenses		
011 Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	339 796,12 €	339 796,12 €
Total des dépenses de fonctionnement	339 796,12 €	339 796,12 €
Recettes		
002 Excédent antérieur reporté	339 796,12 €	339 796,12 €
Total des recettes de fonctionnement	339 796,12 €	339 796,12 €

Marie-Pierre MARTINELLI souligne qu'en 2010, la seule écriture a été la reprise de l'excédent 2009 en recettes et son reversement au budget général en dépenses. Le récapitulatif Dépenses et Recettes d'Investissement ne comporte quant à lui aucune écriture puisqu'aucun investissement n'a été fait en 2010. G. MAURIN précise que c'est la dernière fois qu'un document comptable relatif à la ZA est soumis à l'approbation du conseil puisque l'opération est terminée.

Le Maire est invité à quitter la salle pour laisser le conseil délibérer sur ce point.

Délibération : vote oui à l'unanimité (compte de gestion et compte administratif)

B. BUDGET GENERAL : COMPTE ADMINISTRATIF & COMPTE DE GESTION 2010

G. MAURIN commente les différents tableaux présentés par Marie-Pierre MARTINELLI :

Récapitulatif dépenses de fonctionnement

Chapitres	Budget 2010	Compte administratif
Dépenses		
011 Charges à caractère général	1 516 500,00	1 363 605,24
012 Charges de personnel	1 607 000,00	1 551 420,14
014 Atténuation de produits (SRU)	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	975 000,00	948 512,33
66 Charges financières	155 500,00	151 936,78
67 Charges exceptionnelles	1 500,00	118,18
022 Dépenses imprévues	79 565,00	0,00
023 Virement a la section d'investissement	1 539 020,00	0,00
042 Opérations d'ordre entre sections	185 740,00	185 683,61
Total des dépenses de fonctionnement	6 059 825,00	4 201 276,28

G. MAURIN fait part des remarques que lui suggère l'évolution des dépenses de fonctionnement sur les 4 années écoulées (2007 à 2010) :

- charges à caractère général : elles sont passées d'environ 1.1 M € à 1.4 M €, soit une augmentation de 7 % par an ;
- charges de personnel : l'évolution, toujours basée sur l'observation des chiffres des comptes administratifs, fait ressortir une augmentation de 7,8 % par an ;
- autres charges courantes : elles regroupent les contributions au SIVOM, au SDIS, les indemnités aux élus et les subventions aux associations (environ 240 000 €), y compris celle destinée à ALFA3A pour la gestion des centres de loisirs, charges qui restent assez stables sur la période donnée ;
- charges financières et dotation aux amortissements : ces postes restent également stables.

E. MALAVALLON indique que la subvention du CCAS est toujours la même (20 000 €) mais tient à souligner les efforts d'optimisation de la gestion de M. KUNG pour augmenter les aides octroyées sans augmentation de ce budget. Des économies sont faites sur différents postes (colis de Noël, repas divers) afin de favoriser les aides. A budget constant, plus de familles sont donc aidées. G. MAURIN souligne que c'est l'ensemble du « bloc » dans lequel est inscrite la subvention au CCAS qui reste stable.

Récapitulatif recettes de fonctionnement

Chapitres	Budget 2010	Compte administratif
Recettes		
013 Atténuation de charges	19 500,00	24 141,38
70 Produits de gestion courante	249 999,60	195 710,09
73 Impôts et taxes	2 600 000,00	2 719 880,39
74 Dotations et subventions	2 011 000,00	2 027 135,43
75 Autres produits de gestion courante	460 000,00	460 555,84
77 Produits exceptionnels	5 000,00	11 200,14
042 Opérations d'ordre entre sections	760,00	760,00
Recettes de fonctionnement de l'exercice	5 346 259,60	5 439 383,27
Excédent de fonctionnement 2009 reporté	713 565,40	713 565,40
Total des recettes de fonctionnement	6 059 825,00	6 152 948,67

G. MAURIN fait part des remarques que lui suggère l'évolution des recettes de fonctionnement sur les 4 années écoulées (2007 à 2010) :

- le poste « impôts et taxes » connaît également une croissance linéaire de 8,5 % par an, passant de 2 M € à 2,7 M €. Ce chiffre est le reflet des montants perçus au titre des 4 taxes (foncière bâti, non bâti, habitation et ex taxe professionnelle) et du nombre de foyers fiscaux avec un petit décalage de 2/3 ans ;
- le poste dotations et subventions connaît une petite augmentation de 3,8 % par an ; il regroupe la Dotation Forfaitaire (DGF) ainsi que la CFG - Compensation Franco-Genevoise.

Il souligne l'importance des 2 ressources précitées, puisque leur part dans les recettes de fonctionnement de la commune est de 77 %. En approfondissant, on constate que les « impôts et taxes » représentent 37 % des ressources, le poids de la CFG (1,1 M € en 2010) et la part de la DGF qui est de l'ordre de 10 %. Il rappelle également le côté fluctuant de la CFG qui est, jusqu'à présent toujours en croissance mais qui, dans le passé, avait des montants qui oscillaient.

Le Maire pense que le décalage sur les « impôts et taxes » évoqué par G. MAURIN n'est pas de 3 ans sur ce poste mais qu'il s'applique plutôt aux dotations. En effet, la différence du taux d'augmentation des « impôts et taxes » de 8,5 % par an diverge de celle des dotations qui n'est que de 3 %, l'incidence de l'augmentation de la population se répercutant moins vite sur cette ressource. G. MAURIN pense qu'un décalage d'au moins 2 ans sur les « impôts et taxes » est dû aux services fiscaux et rappelle que la DGF est une ressource à tendance baissière par décision de l'Etat, point sur lequel son avis diverge de celui du Maire.

Récapitulatif dépenses d'investissement

Chapitres	Budget 2010	Compte administratif	Reports
Dépenses			
20 Immobilisations incorporelles	34 800,00	20 608,56	3 500,00
21 Immobilisations corporelles	212 807,00	185 249,76	3 200,00
Opérations d'équipement	3 427 655,00	860 928,75	2 392 800,00
16 Remboursement capital des emprunts	346 499,29	345 184,61	
020 Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	
040 Opérations d'ordre entre sections	760,00	760,00	
041 Opérations patrimoniales	400 000,00	224 522,84	
Dépenses d'investissement de l'exercice	5 346 259,60	1 637 254,48	2 399 500,00
Déficit d'investissement 2009 reporté	713 565,40	1 170 876,71	
Total des dépenses d'investissement	6 059 825,00	2 808 131,23	2 399 500,00

H. PINIER demande l'origine du report aussi important du poste « opérations d'équipement ». G. MAURIN répond qu'il va donner des explications après la présentation du tableau récapitulatif des opérations d'équipement par Marie-Pierre MARTINELLI.

Après lecture du tableau, G. MAURIN indique que les reports sont dus :

- aux programmes qui s'étalent sur plusieurs années : l'extension de la cantine des Grands Chênes, l'acquisition du logement de fonction (emprunt fait en une seule fois mais mobilisé par tranches en fonction de l'avancement du chantier), la 2^{ème} phase de l'école de la Bretonnière (programme prévu sur 2 ans) ;
- à des retards intervenus sur les chantiers : recalibrage de la route du Maroc (retard de l'enfouissement des réseaux).

D'une manière générale, G. MAURIN conclut que les reports sont une caractéristique des programmes pluriannuels dont il faut étaler le financement sur 2 ans en moyenne.

Récapitulatif recettes d'investissement

Chapitres	Budget 2010	Compte administratif	Reports
Recettes			
13 Subventions d'investissement	813 748	230 058,00	491 240
16 Emprunts	500 000	500 400,00	
10 Dotations et fonds propres	2 204 890	2 283 313,71	
021 Virement de la section de fonctionnement	1 539 020		
040 Opérations d'ordre entre sections	185 740	185 683,61	
041 Opérations patrimoniales	400 000	224 522,84	
Total des recettes d'investissement	5 643 398 €	3 423 978,16 €	491 240 €

Le Maire est invité à quitter la salle pour laisser le conseil délibérer sur ce point.

Délibération : vote oui à l'unanimité (compte de gestion et compte administratif)

C. AFFECTATION RESULTATS 2010

G. MAURIN indique que le compte administratif 2010 fait ressortir :

- *En section d'investissement*

Total des recettes :	3 423 978.16 €
Total des dépenses :	- <u>1 637 254.52 €</u>
Résultat de l'exercice :	1 786 723.64 €
- Déficit d'investissement 2009 reporté :	- <u>1 170 876.71 €</u>
Résultat de clôture:	615 846.93 €
- Dépenses reportées	- 2 399 500.00 €
+ Recettes reportées	+ <u>491 240.00 €</u>
Restes à réaliser	- 1 908 260.00 €
Soit un résultat cumulé d'investissement :	- 1 292 413.07 €

- *En section de fonctionnement*

Total des recettes :	5 439 383.27 €
Total des dépenses :	- <u>4 201 276.28 €</u>
Résultat net de l'exercice :	1 238 106.99 €
+ Excédent 2009 reporté :	+ <u>713 565.40 €</u>
Résultat de fonctionnement :	1 951 672.39 €

G. MAURIN propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement 2010 comme suit :

- 1 292 413.07 € à l'investissement (compte 1068) de façon à couvrir le déficit 2010 ;
- le reste, soit 659 259.32 €, sera repris en recettes de fonctionnement.

Délibération : vote oui à l'unanimité

D. BUDGET PRIMITIF 2011

A la demande de G. MAURIN, Marie-Pierre MARTINELLI donne lecture du récapitulatif du budget de fonctionnement :

Récapitulatif Recettes de Fonctionnement

Chapitres	Propositions
Recettes	
70 Produits de gestion courante	277 000,68
73 Impôts et taxes	2 832 000,00
74 Dotations et subventions	2 403 000,00
75 Autres produits de gestion courante	105 000,00
013 Atténuation de charges	20 000,00
77 Produits exceptionnels	4 000,00
042 Opérations d'ordre entre sections	1 000,00
Total des recettes de l'exercice	5 642 000,68
Excédent antérieur reporté	659 259,32
Total des recettes de fonctionnement	6 301 260,00

Récapitulatif dépenses de fonctionnement

Chapitres	Propositions
Dépenses	
011 Charges à caractère général	1 556 000,00
012 Charges de personnel	1 720 000,00
014 Atténuation de produits (SRU)	0,00
65 Autres charges de gestion courante	984 000,00
66 Charges financières	170 000,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00
022 Dépenses imprévues	322 260,00
023 Virement à la section d'investissement	1 363 000,00
042 Dotations aux amortissements	185 000,00
Total des dépenses de fonctionnement	6 301 260,00

Concernant le poste « charges de personnel », G. MAURIN précise que l'option d'augmenter l'effectif d'un agent (point à l'ordre du jour) est d'ores et déjà intégrée dans cette proposition.

C. FRAMMERY s'interroge sur la pertinence des crédits portés au poste « dépenses imprévues » puisqu'en 2010 ils étaient de 79 000 € et qu'ils n'ont pas été dépensés et souhaite savoir pourquoi ils sont encore plus élevés pour 2011. G. MAURIN répond que c'est inexact, les crédits de 2010 de ce poste ont été intégralement transférés au cours de l'année pour des investissements. Le Maire précise que ce transfert est visible sur le compte administratif. G. MAURIN rappelle qu'il s'agit d'une réserve, plafonnée à 7% des dépenses réelles de fonctionnement, et que la souplesse de sa gestion permet à la commune de puiser des crédits (par décision modificative du conseil) pour financer des projets qui peuvent surgir en cours d'année.

JC. CHARLIER réitère la remarque qu'il a déjà faite en 2010, à savoir que, pour une audience pas nécessairement avertie, il serait bien d'indiquer les variations d'une année sur l'autre dans les documents présentés. Marie-Pierre MARTINELLI répond qu'elles sont indiquées sur les documents transmis aux conseillers. JC. CHARLIER a bel et bien

constaté que c'était le cas mais regrette qu'elles ne le soient pas sur les documents projetés.

G. MAURIN relève que la remarque a été prise en compte mais que, pour rendre la présentation visuellement lisible, les chiffres ne figurent pas sur les tableaux projetés.

Récapitulatif Recettes d'Investissement

Chapitres	Propositions
13 Subventions d'investissement	702 000
23 Remboursement avances	19 000
10 Dotations et fonds propres (FCTVA, TLE)	615 000
27 Immobilisations financières	4 000
021 Virement de la section de fonctionnement	1 363 000
040 Dotations aux amortissements	185 000
Total des recettes d'investissement de l'exercice	2 888 000
Recettes 2010 reportées & affectation résultat fonctionnement 2010	1 783 653
Excédent investissement 2010	615 847
Opérations patrimoniales	2 000 000
Total des recettes d'investissement de l'exercice	7 287 500

G. MAURIN souligne que cette proposition reflète le choix, décidé en commission Finances, de ne pas souscrire d'emprunt en 2011. Le Maire indique que cela est également possible en raison du montant inscrit en « dépenses imprévues », ce que confirme G. MAURIN.

Récapitulatif Dépenses d'Investissement

Chapitres	Propositions
20 Immobilisations incorporelles (modif PLU + logiciel)	10 000
21 Immobilisations corporelles	158 500
Opérations d'équipements	2 469 500
16 Remboursement du capital des emprunts	215 000
27 Immobilisations financières	4 000
020 Dépenses imprévues	30 000
040 Opérations d'ordre entre sections	1 000
Total des dépenses de l'exercice	2 888 000
Dépenses 2010 reportés	2 399 500
Opérations patrimoniales	2 000 000
Total des dépenses d'investissement	7 287 500

Marie-Pierre MARTINELLI donne lecture du tableau détaillé des opérations d'équipement :

Opérations sur bâtiments	BP
245 Groupe scolaire la Bretonnière	15 000
266 Réaménagement salle polyvalente	125 000
276 Restructuration Mairie	50 000
277 Local extérieur Eclat	4 000
290 La Bretonnière - 2ème phase	980 000
294 Agrandissement Grands Chênes	489 000
296 Aménagement étang parc du château	10 000
Sous total travaux de bâtiments	1 673 000

Opérations de voirie		
281	Aménagement carrefour des Aglands	130 000
291	Aménagement sécuritaire (Hautins et Vésegnin)	35 000
298	PAE projet Vésegnin	460 000
299	Aménagement parking Colombier	40 000
Sous total travaux de voirie		665 000
Opérations sur réseaux		
282	Extension et renforcement réseaux électriques	35 000
284	Modernisation éclairage public	50 000
300	Enfouissement réseaux route de la Fontaine	27 000
301	Eclairage public 2011 (Prieuré et rte Salève)	9 500
Sous total travaux sur réseaux		121 500
Opérations sur environnement		
302	Embellissement espaces verts	10 000
Sous total travaux sur environnement		10 000
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		2 469 500

Délibération : vote oui à l'unanimité sur tous les chapitres et opérations

6. FINANCES 2011 : SUBVENTIONS

G. MAURIN propose au conseil de délibérer sur les propositions ci-dessous, faites en commission finances du 25/01/2011 :

NOM ASSOCIATION	Proposition commission Finances	Commentaire
ALFA3A	132 366 €	<i>Subvention fonctionnement</i>
DARX	500 €	<i>Subvention exceptionnelle festival de jeux LUDI DARX des 23 et 24/10/2010</i>

Il précise que la contribution ALFA3A est en diminution par rapport à 2010 en raison de l'augmentation de la fréquentation. En effet, plus l'équipement est fréquenté, moins la contribution demandée à la commune est importante.

Il indique que l'association DARX est animée par les jeunes animateurs issus d'ALFA3A et que les manifestations ludiques qu'elle organise fonctionnent déjà très bien à Gex. Une manifestation, organisée à Prévessin-Moëns en octobre dernier, a également connu un fort succès puisque plus de 400 personnes y ont participé. Un premier contact avait été pris avant la manifestation par l'association en vue d'une subvention communale, mais s'agissant d'une première édition et ne connaissant pas vraiment quel en allait être le résultat, la commission a décidé de proposer au conseil, a posteriori, une subvention afin d'équilibrer le bilan de l'opération.

Délibération : vote oui à l'unanimité

7. SIVOM DE L'EST GESSIEN : CONVENTION REVERSEMENT DOTATION SPECIALE INSTITUTEUR LOGEMENT DE FONCTION ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE

Le Maire explique au conseil que le SIVOM de l'Est Gessien met gratuitement à disposition de la directrice de l'école maternelle intercommunale un logement de fonction. Pour ce type de logement, l'Etat verse aux communes une dotation spéciale compensant les charges d'entretien, d'aménagement et de modernisation des logements mis à disposition, supportées par les collectivités.

Il indique que, jusqu'en 2009, c'est la commune de Ferney-Voltaire qui percevait cette dotation pour le SIVOM de l'Est Gessien, mais, depuis 2010, le groupe scolaire est administrativement rattaché à la commune de Prévessin-Moëns qui perçoit donc cette dotation.

Il propose, afin de pouvoir rétrocéder ledit montant au SIVOM de l'Est Gessien, de l'autoriser, ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer une convention, d'une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2010, renouvelable d'année en année par tacite reconduction pour une même durée. Elle pourra toutefois être dénoncée trois mois avant la date anniversaire par l'une ou l'autre des parties, notamment si les conditions d'octroi de la dotation venaient à être modifiées.

Délibération : vote oui à l'unanimité

8. REVENTE D'ENERGIE : CONVENTION SOLLAR

Le Maire explique au conseil que la chaufferie du groupe scolaire de la Bretonnière alimente en chauffage le collectif de 6 logements de type PLUS construit par SOLLAR sur la parcelle communale cadastrée section AP n° 102.

Il propose de passer une convention entre la commune et SOLLAR stipulant que :

- SOLLAR participe au financement de la chaufferie à hauteur de 10 000 € ;
- la commune est propriétaire des dispositifs de production de chaleur (chaudières gaz et bois) ;
- SOLLAR est propriétaire des réseaux de distribution vers le collectif de 6 logements ;
- l'exploitation, l'entretien et la maintenance des dispositifs de production de chaleur sont assurés par la commune ; une redevance fixe de 1 000 € sera facturée annuellement à SOLLAR ;
- la maintenance, l'entretien et les réparations du réseau de distribution vers le collectif de 6 logements sont assurés par SOLLAR ;
- la commune gère les modalités d'achat des combustibles nécessaires au fonctionnement de la chaufferie. Les charges sont réparties au prorata des consommations d'énergies respectives du groupe scolaire et du collectif de 6 logements et calculées sur les coûts d'approvisionnement en combustible gaz et bois.

En réponse à E. IMOBERSTEG qui souhaite connaître la durée de la convention, G. MAURIN répond qu'elle est sans durée fixe mais qu'elle comporte un article relatif aux conditions d'abrogation. Le Maire indique que les conventions relatives à ce type d'équipement durent en général assez longtemps.

Délibération : vote oui à l'unanimité

9. AMENAGEMENT ROUTE DE ST GENIS (RD 35b) : CONVENTION CONSEIL GENERAL DE L'AIN

Le Maire propose au conseil de passer une convention définissant les conditions administratives, techniques et financières de réalisation des travaux d'aménagement avec le Conseil Général de l'Ain aux conditions suivantes :

- descriptif de l'aménagement :
 - création d'un plateau surélevé ;
 - pose de bordures ;
 - mise en place signalisation verticale et horizontale ;
 - adaptation du dispositif d'assainissement et installation d'avaloirs sans grilles ;
 - renforcement de la chaussée en enrobé de part et d'autre du plateau ;
- la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement, le financement de l'opération ainsi que les charges d'entretien, d'exploitation et de fonctionnement seront à charge de la

- commune, les charges d'entretien et de fonctionnement de la RD 35b étant assumées par le Département de l'Ain ;
- la commune est autorisée à occuper le domaine public départemental pour l'implantation des différents supports tels que, potences et poteaux de manière précaire, révocable et à titre gratuit ;
 - les frais éventuels découlant de toute action en justice contre cet aménagement seront supportés par la commune (indemnités, réparations, expertises, dépens et frais de justice) ;
 - la convention durera tant que l'équipement restera en service.

Délibération : vote oui à l'unanimité

10. AMENAGEMENT CHEMIN DE MAGNY : CONVENTION FRANCE TELECOM

Le Maire propose au conseil de passer une convention fixant les conditions administratives, techniques et financières pour l'enfouissement des réseaux France Télécom sur le chemin de Magny, il y est défini que la commune :

- prend à sa charge le coût des travaux de génie civil,
- participe au financement des travaux de câblage pour un montant de 1 431.47 €

Délibération : vote oui à l'unanimité

11. MISE EN SERVICE LIGNE TRANSFRONTALIERE TRANSPORTS PUBLICS : CONVENTION UNIRESO OFFRE PROMOTIONNELLE

Le Maire indique au conseil que la mise en service, de la nouvelle ligne de bus transfrontalière « O » (Ferney-Voltaire / Prévessin-Moëns / Meyrin Gravière) sera effective le 28 février 2011.

Il précise tout l'intérêt qu'il y a à valoriser l'utilisation des transports publics et propose d'établir un partenariat avec Unireso consistant en une offre promotionnelle destinée aux habitants de la commune pendant la période du 28/02 au 01/04/2011 pour tout achat ou renouvellement d'abonnement annuel régional junior et adulte ou « tout Genève » junior, adulte ou senior. Le rabais accordé, d'un montant de 109 € (150 CHF) ou 73 € (100 CHF) selon la catégorie d'abonnement, sera pris en charge :

- pour tout nouvel abonnement, à parts égales entre Unireso et la commune ;
- pour tout renouvellement d'abonnement, en totalité par la commune.

Il ajoute que les usagers se présentant en mairie se verront délivrer des bons de réduction à faire valoir entre le 28/02 et le 30/04/2011 auprès des TPG, CFF ou tout autre point de vente agréé. Les bons utilisés seront facturés à la mairie en fin de période promotionnelle, pour leur quote-part communale.

Il souligne tous les efforts faits pour que l'ouverture de cette ligne de transport public se concrétise et souhaite lui donner le maximum d'atouts, notamment par ce coup de pouce financier aux abonnés. Il indique que le coût estimatif pour la commune, calculé par UNIRESO, est de 1 000 € et pense que, quel qu'il soit, il est important de répondre favorablement sur un accord de principe de partenariat afin de faire figurer l'offre dans les dépliants qui seront diffusés avant l'ouverture de la ligne.

G. MAURIN ajoute que, même si le coût de l'opération est plus élevé, le financement proviendra du compte « dépenses imprévus » qui montre ici toute son utilité. Le Maire précise que la commune sera destinataire d'une facture qui correspondra exactement au nombre d'abonnements souscrits dans un délai d'environ 3 mois.

Délibération : vote oui à l'unanimité

12. ELECTION CORRESPONDANT DEFENSE

Le Maire explique qu'il y a lieu d'élire le représentant de la Commune en charge des questions de défense, poste auparavant occupé par JP. VAUTHIER.

A été élue, par 26 voix, Mme Françoise PHILIPPON.

13. PERSONNEL COMMUNAL

M. KUNG expose les propositions sur laquelle la commission Personnel du 17 janvier a émis un avis favorable.

A. RENFORCEMENT SERVICES ADMINISTRATIFS

Elle rappelle qu'un crédit supplémentaire, correspondant au coût d'un emploi à temps plein a été inscrit au budget 2011 au chapitre des charges de personnel afin d'inscrire au tableau des emplois :

- 1 demi-poste d'adjoint administratif (17h30/semaine) : l'agent recruté sera basé à l'accueil et viendra compléter le demi-poste actuel. Ses missions comprendront l'accueil, éventuellement la gestion des salles ainsi que diverses tâches administratives relevant des différents services de la Mairie en fonction des besoins déterminés par eux en lien avec la directrice générale des services. L'effectif du service accueil serait ainsi ramené à deux équivalent temps plein comme c'était le cas avant juin 2008 ;
- l'augmentation du temps de travail du poste secrétariat conseil municipal - service courrier pour faire face au surcroît de travail de ce service et apporter une aide ponctuelle au service comptabilité dont la charge de travail a considérablement augmenté avec des délais de mandatement plus courts. En accord avec l'agent occupant ce poste, il est proposé d'en modifier la durée hebdomadaire par la suppression de l'actuel emploi à 26h / semaine et la création d'un nouvel emploi à 35h / semaine.

Elle précise que, conformément au décret du 20/03/1991, le Comité Technique Paritaire a été saisi pour avis et que le tableau des emplois permanents de la commune serait modifié à compter du 01/03/2010.

Délibération : vote oui à l'unanimité

B. CREATION DE 2 POSTES ADJOINTS TECHNIQUES SAISONNIERS

M. KUNG propose, afin de renforcer les services techniques pendant les périodes de forte activité due notamment aux manifestations (montage/démontage des chapiteaux) et entretien des espaces verts (tontes, arrosages), de créer :

- 1 poste d'adjoint technique saisonnier pour une durée de 3 mois, soit du 15/04 au 15/07/2011 ;
- 1 poste d'adjoint technique saisonnier pour une durée de 4 mois, soit du 15/05 au 15/09/2011.

Elle souligne que ces embauches permettront également aux agents titulaires de prendre leurs congés, ce qu'ils sont amenés à faire en fin d'année, dans des périodes où les services techniques sont sollicités pour le déneigement. Le Maire ajoute que la période d'embauche du second poste court volontairement jusqu'au 15 septembre, englobant la rentrée scolaire qui s'annonce déjà avec des ouvertures de classes et donc un surcroît de travail pour leur installation.

Délibération : vote oui à l'unanimité

14. RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS REÇUES PAR DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

☒ **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER** : non-exercice DPU sur les ventes suivantes :

BIEN			DATE DE LA SIGNATURE
DESIGNATION	REFERENCES CADASTRALES	ADRESSE	
Terrain bâti	Section AI n° 307	330 route Bellevue	21/12/10
Terrain bâti	Section 251 BH n° 128p	460 route des Alpes	21/12/10
Terrain bâti	Section AM n° 45 et 83	107 route du Nant	21/12/10
Terrain bâti	Section AA n° 29, 30 et 35	329 route de Segny	21/12/10
Terrain bâti	Section AL n° 3	Sous le Clos	25/01/11
Terrain bâti	Section 251 BH n° 49, 50, 51, 58, 59, 60, 61,62	Louche	25/01/11

☒ **Achat de mobilier pour les salles du conseil et des mariages** : marché du 25/11/2010 avec EBI SAS d'un montant de 32 000.00 € HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.

☒ **Pose clôture chemin du Clos** : marché du 01/12/2010 avec A.P.T.V. PAYSAGE/VOIRIE d'un montant de 5 880.00 € HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.

☒ **Pose supports illuminations de fin d'année** : marché du 02/12/2010 avec SALENDRE RESEAUX d'un montant de 4 216.00 € HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.

☒ **Travaux de couverture et zinguerie toiture école des Grands Chênes** : marché du 03/01/2011 avec la FERBLANTERIE GESSIENNE d'un montant de 4 831.90 € HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur.

☒ **Tarifs d'intervention du personnel communal 2011** : fixés ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 2011 :

PRESTATIONS	TARIFS € TTC
MAIN D'ŒUVRE	
<i>L'heure ordinaire :</i>	
- grades : adjoints techniques 2 ^{ème} classe, adjoints administratifs 2 ^{ème} classe	23,63
- grades : adjoints techniques 1 ^{ère} classe, adjoints administratifs 1 ^{ère} classe	28,76
- cadres d'emplois ou grades : agents de maîtrise, adjoints techniques principaux de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe, adjoints administratifs principaux de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classes	33,73
- cadres d'emplois : techniciens, contrôleurs, rédacteurs	40,51
- cadres d'emplois : ingénieurs, attachés	49,84
<i>L'heure de nuit</i>	+ 100 % du tarif horaire
<i>L'heure de dimanche</i>	+ 100 % du tarif horaire
<i>L'heure d'intervention urgente durant les horaires normaux de service</i>	+ 15 % du tarif horaire
Ces tarifs ne comprennent pas le véhicule de déplacement qui sera facturé séparément en fonction des prix ci-après.	
PRESTATIONS VEHICULES (tarifs chauffeurs non compris)	
<i>L'heure de berline ou fourgonnette</i>	16,16
<i>L'heure de camionnette ou fourgon de charge utile de l'ordre de 1.500 kg à 3.500 kg</i>	23,08
<i>L'heure de camion de moins de 10 tonnes</i>	34,64
<i>L'heure de camion de 10 tonnes et plus</i>	50,81
<i>L'heure de tracteur</i>	32,36
<i>L'heure de laveuse haute pression</i>	39,26

- ↳ **Entretien des poteaux d'incendie de 2011 à 2013**: marché du 17/01/2011 avec SOGEDO pour environ 110 poteaux au 1^{er} janvier 2011 aux tarifs hors taxes suivants, auxquels il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur :
- 52 € HT/par appareil (valeur au 01/01/11),
 - 37 € HT/heure - ouvrier qualifié (valeur au 01/01/11),
 - 18 € HT/trajet pour les frais de déplacement.

15. **DIVERS**

Le Maire indique que la commune a reçu les remerciements pour le versement des subventions suivantes :

- Hélianthe ;
- Les Amis de la réserve naturelle de la haute chaîne du Jura ;
- Collège du Joran (atelier scientifique) ;
- Amicale des donneurs de sang bénévoles (concours départemental de pétanque) ;
- Les Restos du Cœur du Pays de Gex (don denrées alimentaires suite fermeture exceptionnelle cantine des Grands Chênes).

La séance a été levée à 22h40.

Prochain Conseil Municipal ordinaire : mardi 8 mars 2011